

Intégrité **Fierté** Courage

INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
AGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
TE FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
AGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
TE FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE



DIRECTION DU SERVICE DE POLICE

RAPPORT ANNUEL

2012



Ce rapport annuel 2012 est publié par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec la Direction du service de police de Lévis.

Rédaction : Catherine Lemelin-Simard, Conseillère en coordination opérationnelle, Direction du service de police de Lévis

Infographie : elancreation.ca

Crédits - photographies :

Célébrations Lévis 2011
Centre d'Image St-Jean
Constance Lamoureux
Éric Demers
Festivent
Sébastien Thomas
Xavier Dachez
Ville de Lévis

Impression : Les Productions d'Oz

Tirage : 30 copies

La Direction du service de police de Lévis tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène.

Ce document a été imprimé sur du papier 100% recyclé.



Ville de Lévis

Direction des communications

2210, chemin du Fleuve, bureau 101
Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

Juin 2013

Table des matières

MOT DE LA MAIRESSE.....	3
MOT DU DIRECTEUR.....	4
FAITS SAILLANTS 2012.....	5
LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE LÉVIS, UNE POLICE CITOYENNE.....	6
Notre mission.....	6
Notre vision.....	7
Un modèle de police citoyenne.....	7
Nos valeurs.....	8
Un exercice de planification stratégique ... pour des bases solides.....	9
INTÉGRITÉ.....	10
Des membres professionnels et qualifiés pour offrir un service irréprochable.....	10
Travailler en coopération pour offrir un service adapté aux besoins des gens de Lévis.....	15
Améliorer nos pratiques pour offrir un service professionnel.....	17
FIERTÉ.....	19
Plusieurs de nos membres reçoivent une médaille pour services distingués.....	19
Trois de nos membres reçoivent des distinctions particulières.....	20
Des appels 9-1-1 en provenance des quatre coins de la province répondus à Lévis.....	21
Une policière du Service de police de la Ville de Lévis en mission en Afrique.....	22
Une participation assidue aux escouades régionales mixtes.....	22
COURAGE.....	23
Dans la réalisation de notre mission quotidienne.....	23
Une équipe dévouée pour assurer la sécurité routière des Lévisiennes et Lévisiens.....	26
ANNEXES.....	31
1. Organigramme.....	31
2. Profil de notre personnel.....	32
3. Profil budgétaire.....	33
4. Statistiques opérationnelles.....	35
5. Bilan routier.....	38
6. Évolution des délits et des infractions en 2012.....	39
7. Statistiques des plaintes en déontologie policière en 2012.....	40





Mot de la mairesse

La publication du rapport annuel 2012 du Service de police de la Ville de Lévis est une occasion pour moi de témoigner de ma reconnaissance pour l'excellent travail effectué au cours de la dernière année. Toutes les interventions et les actions en matière de sécurité publique répertoriées dans ce rapport sont une source d'information très précieuse pour que nous puissions apprécier la qualité de votre travail.

Votre mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité dans notre ville est un défi quotidien que vous relevez avec beaucoup de compétence.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie tous et toutes pour votre professionnalisme et votre engagement.

La mairesse de Lévis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Roy'.

Danielle Roy Marinelli



Mot du directeur

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2012 du Service de police de la Ville de Lévis.

Ce rapport démontre toute la compétence et le professionnalisme des employés du service de police. Malgré que l'année ait débuté avec trois malheureux événements qui ont causé la mort de résidents et résidentes de Lévis, nous avons su assurer avec efficacité la sécurité de la population Lévisienne, notamment lors de plusieurs événements festifs importants qui se sont déroulés au cours de l'année. Il faut noter également que les crimes contre la propriété, les crimes contre les personnes et le nombre d'accidents sont en baisse comparativement aux cinq dernières années, la présence policière contribue très certainement à ce constat.

Les employés ont su remplir leur mandat avec efficacité et fierté et ce au bénéfice des citoyens et citoyennes de Lévis.

Il faut noter également que 2012 a été une année de transition avec l'arrivée d'un nouveau directeur, la révision de la structure et la négociation de la convention collective des policiers et policières.

Toutefois, ce contexte n'a pas empêché l'organisation de progresser. Cela démontre la grande qualité de l'équipe et de chacun de ses membres civils et policiers.

C'est donc avec optimisme que nous entrevoyons l'avenir et que nous continuerons à faire progresser votre service de police.

Nous continuerons à agir avec intégrité, fierté et courage.

Yves Charette
Directeur



Faits saillants 2012

- Le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a entrepris un repositionnement vers un modèle de police citoyenne. La vision SPVL, celle d'*une équipe fière, dynamique et engagée, moderne et proactive, à l'écoute de la population et de ses besoins, misant sur la coopération avec l'ensemble de ses partenaires pour assumer son rôle de leader en matière de sécurité publique*, a été adoptée et arrimée aux valeurs d'intégrité, de fierté et de courage, devenues le code de valeurs des membres de l'organisation. Une démarche de planification stratégique a aussi été amorcée.
- Le SPVL a fait preuve d'initiative en matière de formation et a élaboré le *Manuel des opérations en situation d'exception (MOSE)*. Ce manuel vient structurer toutes les étapes à réaliser lors d'une situation d'exception, détermine le rôle et les responsabilités des différents partenaires concernés. La mise en place du MOSE a nécessité une formation spécifique et adaptée aux différents acteurs impliqués dans une situation d'exception.
- Les nombreux événements festifs qui ont eu lieu à Lévis ont représenté plusieurs défis pour le SPVL. D'abord, nos membres ont démontré qu'ils étaient capables de composer avec des délais serrés pour la préparation d'événements. Également, notre organisation a su assurer la sécurité publique alors que plusieurs événements festifs d'envergure se déroulaient simultanément à différents endroits sur notre territoire. Chaque événement festif demande une planification rigoureuse afin d'assurer la sécurité des participantes et participants. Une attention doit également être apportée aux gens devant circuler à proximité, et ce, en maintenant la couverture des services policiers sur l'ensemble du territoire lévisien et la gestion de la circulation.
- Les membres du Service de police de la Ville de Lévis ont fait preuve de courage, de fierté et d'intégrité dans le cadre de leurs fonctions, quelles qu'elles soient. Ils ont su mener à bien plusieurs projets, faire preuve de coopération avec de nombreux partenaires et surmonter les difficultés.



Le Service de police de la Ville de Lévis, une police citoyenne

En 2012, le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a entrepris un repositionnement. L'arrivée d'un nouveau directeur, monsieur Yves Charette, a été l'occasion pour notre organisation de réitérer notre mission, de nous doter d'une vision et de valeurs rassembleuses. Au cours des prochaines années, nous souhaitons être à l'avant-garde dans l'exercice de notre mission. Pour ce faire, nous entendons devenir un *modèle de police citoyenne*.

Notre mission¹

Le Service de police de la Ville de Lévis a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux règlements municipaux et d'en rechercher les auteurs.

Dans la réalisation de sa mission, le SPVL assure la sécurité des personnes et des biens, coopère avec la communauté, sauvegarde les droits et les libertés et respecte les victimes et leurs besoins.

À cette fin, le Service de police assure une présence policière permanente sur l'ensemble du territoire et vise à répondre aux besoins de la population à l'intérieur du mandat qu'il détient du conseil municipal et des pouvoirs qui lui sont conférés par les lois.

1. Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L. R. Q., c. P-13.1.

Notre vision

Le Service de police de la Ville de Lévis, une équipe fière, dynamique et engagée, moderne et proactive, à l'écoute de la population et de ses besoins, misant sur la coopération avec l'ensemble de ses partenaires pour assumer son rôle de leader en matière de sécurité publique.

Notre modèle de police citoyenne

En tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous visons la recherche constante de nouvelles pratiques dans les domaines reliés à notre mandat et souhaitons implanter des manières novatrices et adaptées à la réalité du territoire desservi. Nous entendons demeurer à l'affût des nouveaux développements en matière de pratiques policières, mais également dans les façons de faire et de voir la police afin d'améliorer la qualité de nos interventions auprès des citoyennes et des citoyens.

En tant que service de police moderne, nous avons confiance en la compétence et le professionnalisme de notre personnel. C'est pourquoi notre organisation prône l'autonomie et la contribution individuelle dans la réalisation et l'atteinte d'une vision commune.

Notre modèle de police citoyenne repose sur trois aspects :

1. La connaissance de notre environnement;
2. La coopération avec l'ensemble de nos partenaires;
3. La planification de nos actions sur l'analyse de l'information policière.

1. La connaissance de notre environnement

La raison d'être du SPVL est le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi que l'application des lois. Compte tenu de l'ampleur du *Code criminel* et des autres lois, il est essentiel pour nous de cerner les priorités et les besoins des citoyennes et des citoyens en matière de sécurité publique.

Pour ce faire, nous entendons demeurer à l'écoute de la population. Nous considérons qu'elle est un partenaire important dans la réalisation de nos activités quotidiennes. Nous souhaitons améliorer la qualité de nos contacts avec la population, notamment en l'impliquant dans l'identification des besoins en matière de sécurité publique et dans la mise en place de moyens significatifs pour l'intervention. Pour notre organisation, il est très important de demeurer à l'écoute de l'environnement afin de pouvoir adapter nos pratiques en fonction de la croissance et du développement de notre Ville.

Également, nous entendons implanter des canaux de communication avec la population, tant pour échanger sur les priorités et les préoccupations des citoyennes et des citoyens que pour enrichir notre connaissance du territoire. De plus, nous voulons soutenir l'implication de toutes et tous, tant celle de la patrouille, qui est les yeux et les oreilles du Service, que celle des représentantes et des représentants du Service auprès des élues et des élus ainsi que des partenaires. Un service de police qui connaît son territoire de patrouille et la population desservie est un service à l'image de sa Ville.

2. La coopération avec l'ensemble de nos partenaires

Nous prévoyons également travailler davantage en concertation avec un ensemble de partenaires significatifs en matière de sécurité publique. Misant sur un modèle de coopération, en travaillant ensemble, nous souhaitons partager notre expertise en matière de sécurité publique, entretenir notre réseau et consolider nos liens avec des actrices et des acteurs importants afin de mettre en place des canaux d'intervention adaptés à l'environnement et aux besoins de la population.

3. La planification de nos actions sur l'analyse de l'information policière

Pour assumer notre rôle de leader en matière de sécurité publique, notre organisation souhaite orienter ses décisions et le déploiement de ses ressources sur l'analyse et le traitement de l'information policière. Nous nous engageons à partager nos informations et notre savoir dans la résolution de problèmes et l'implantation de solutions durables. Ce qui signifie que dans le plus grand intérêt commun, le SPVL s'engage à respecter le recours à la meilleure solution pour un problème.

En tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous voulons contribuer à améliorer la qualité de vie de la population en lui offrant un milieu sain et sécuritaire.

Nos valeurs

Pour nous guider dans l'accomplissement de notre mission, notre organisation fait siennes les valeurs affirmées dans le *Plan de gouvernance de la Ville de Lévis*². Mais il apparaît pertinent pour nous, tenant compte de la nature de nos mandats, d'y intégrer plus précisément **l'intégrité, la fierté et le courage**. Celles-ci font dorénavant partie du code de valeurs de tous ceux et celles qui travaillent dans l'organisation, et ce, à tous les niveaux hiérarchiques.

L'intégrité est une vertu. Nous avons l'habitude d'utiliser le terme « incorruptible » lorsqu'il s'agit de la police. Le personnel policier doit être intègre, incorruptible. Sans quoi à qui pourrait-on se fier? Pour les citoyennes et les citoyens comme pour les élues et les élus, la policière et le policier doivent correspondre à la notion d'« honnêteté réelle » : *une personne qui mérite d'être crue parce que sa réputation et sa pratique jurent pour elle*. S'y rattachent la probité et l'équité dans la gestion des dossiers; s'y rattachent également la transparence et l'authenticité dans le gouvernement des hommes. Toute forme de malhonnêteté chez une personne réduit inévitablement, dans ses activités professionnelles, les vertus de la justice, les règles du droit et de l'éthique. Il se développe ainsi au sein de l'organisation une morale poreuse. L'intégrité est essentielle au climat de confiance qui doit régner dans nos organisations et elle est la base même d'un véritable leadership.

La fierté est de l'ordre du sentiment. Le sentiment d'être une personne, d'avoir droit à la dignité et de jouir d'une certaine indépendance. Elle conduit vers le respect de soi, et des autres. Elle conduit, par exemple, tant au respect de l'uniforme qu'au respect que la population lui porte. La fierté forge ce sentiment partagé par tous les membres de l'organisation du travail bien fait, du travail utile. Il est difficile pour quiconque de s'investir dans son travail s'il n'éprouve pas une certaine fierté à le faire. La fierté, c'est aussi la valorisation que l'on tire de son métier ou de sa profession, mais aussi du travail des autres membres de l'organisation. Le défaut du travail bien fait atteint la fierté de tout le monde. De la fierté naissent la solidarité et le goût de travailler ensemble.

² Les valeurs organisationnelles véhiculées par le Plan de gouvernance de la Ville de Lévis sont l'esprit d'équipe, le respect, la responsabilisation et l'engagement, le sens de l'initiative et de l'innovation et la performance.

Le courage est avant tout une force morale. Et la fierté conduit au courage. Ce qui signifie que notre contribution au travail ne se limite pas à notre description de tâches. Cela ne mène nulle part, surtout dans le travail du policier. Car le courage, c'est aussi avoir la passion de son métier, la volonté, la fermeté et la force d'âme devant des décisions difficiles à prendre ou des actions pénibles à conduire. Le courage assure à la personne de la constance et de l'énergie pour relever les défis et faire face aux difficultés dans l'exercice de ses responsabilités.

Un exercice de planification stratégique pour construire sur des bases solides

Afin de placer la citoyenne et le citoyen au cœur de la stratégie du Service de police par l'intermédiaire de celles et de ceux qui, sur le terrain, sont au service de la population, nous avons entrepris une démarche de planification stratégique. Il s'agit d'un outil essentiel, une façon pour notre organisation de s'adapter et de réaliser nos objectifs en matière de sécurité publique et de protection des Lévisiennes et des Lévisiens, lesquels sont **la raison d'être** de notre organisation.

Cette démarche comprend plusieurs étapes. La première, réalisée en 2012, consistait à effectuer la lecture des environnements interne et externe dans lesquels l'organisation évolue. Pour ce qui est de notre environnement interne, durant plusieurs mois, plus de 60 membres du personnel, de la patrouille, des enquêtes, de la répartition, du secrétariat et du soutien opérationnel ont été rencontrés afin que nous puissions connaître leur point de vue sur le fonctionnement, les points forts et les points faibles de l'organisation. La totalité des membres de la direction du Service de police ont aussi posé un diagnostic à partir de leur expérience sur le terrain. En ce qui concerne notre environnement externe, parallèlement aux rencontres avec les membres du personnel, près de 20 rencontres avec des partenaires des milieux municipal, policier, gouvernemental et communautaire ont été effectuées pour discuter avec eux des enjeux dans leur champ d'expertise ainsi que des relations qu'ils entretiennent avec notre organisation. La quasi-totalité des directions de la Ville de Lévis ont ainsi participé à brosser le portrait de l'environnement de la Ville de Lévis.

Le fruit et la richesse des entretiens réalisés ont aidé l'organisation à cibler les enjeux auxquels nous devons faire face pour nous développer. L'ensemble des rencontres a aussi permis d'identifier nos forces et nos faiblesses ainsi que les menaces et les opportunités présentes dans notre environnement. Cette lecture de l'environnement servira de tremplin à l'organisation afin de construire un plan stratégique regroupant les défis que nous souhaitons relever comme organisation pour contribuer à améliorer la sécurité publique des Lévisiennes et des Lévisiens. Cette étape se réalisera en 2013 ainsi que la mise en place de plans d'action annuels. La notion de plan sous-tend que pour atteindre des objectifs, il nous faut évaluer et réduire, dans la mesure du possible, les contraintes et les obstacles pour y parvenir. Cela suggère également que l'ensemble des membres de l'organisation doit partager : mettre ensemble, c'est-à-dire faire équipe; partager une vision commune du travail policier mais aussi un code de valeurs; partager une philosophie de gestion et, dans un même temps, les orientations concrètes dans l'organisation du travail.



Intégrité

L'intégrité est une vertu. S'y rattachent la probité et l'équité dans la gestion des dossiers; s'y rattachent également la transparence et l'authenticité dans le gouvernement des hommes. Cette valeur renvoie à une conduite, à des actes irréprochables et elle amène à donner le meilleur de soi-même. L'intégrité est essentielle au climat de confiance qui doit régner dans nos organisations et elle est la base même d'un véritable leadership.

Des membres professionnels et qualifiés pour offrir un service irréprochable

Les Lévisiennes et les Lévisiens peuvent compter sur du personnel qualifié, veillant sur l'ensemble du territoire, pour offrir un service professionnel irréprochable. Que ce soit la réception d'un appel d'urgence, la rédaction d'un dossier opérationnel, le travail des patrouilles spécialisées et le maintien des compétences de nos membres, offrir un service à la population est une de nos priorités.

La centrale 9-1-1, le premier maillon de la chaîne dans la réponse aux appels

Lorsqu'une résidante ou un résident de Lévis compose le 9-1-1, son appel est traité par l'un des membres de l'équipe de répartitrices et de répartiteurs de la centrale 9-1-1 de Lévis, qui valident alors l'adresse, la nature de l'appel de la personne ainsi que ses coordonnées. Tous les appels 9-1-1 font l'objet d'une carte d'appel, tout comme les appels administratifs nécessitant un déplacement des intervenantes et intervenants d'urgence. Il arrive que des appels reçus sur les lignes téléphoniques administratives soient des appels potentiellement « urgents », comme les appels des compagnies d'alarme.

Une fois la carte d'appel créée, la personne responsable de la répartition assigne celle-ci aux policières et policiers ainsi qu'aux autres intervenantes et intervenants d'urgence requis. Le responsable de la répartition demeure en communication avec l'appelante ou l'appelant pour soutenir la personne dans le besoin et obtenir plus d'informations à ajouter à la carte d'appel, jusqu'à ce que les membres du service de police arrivent sur les lieux. Puisque ceux-ci reçoivent les cartes d'appel sur leur ordinateur véhiculaire, la répartitrice ou le répartiteur effectue le pont entre la personne dans le besoin et les membres du Service de police.

Les appels transférés par la répartition au Service de police sont de diverses natures, allant d'un accident de la circulation à une demande d'assistance à une personne, en passant par des demandes de surveillance policière au signalement d'une infraction qui aurait été commise. Vous trouverez un aperçu de la nature des appels relatifs aux interventions policières reçus par la centrale 9-1-1 à l'annexe 4.1.

Les membres de la répartition sont le premier maillon de la chaîne pour répondre aux appels des Lévisiennes et des Lévisiens. Parmi tous les appels d'urgence provenant du territoire de la ville de Lévis reçus en 2012, la répartition en a basculé 47 790 (84 %) vers notre service de police, 6 462 (11 %) vers les services ambulanciers et 2 539 (5 %) vers le Service de la sécurité incendie. D'ailleurs, nos policières et policiers ont répondu à chacune des cartes d'appel créées par le personnel de la répartition, en plus de se déplacer sur les lieux de plusieurs événements relevant des services incendie et ambulancier.

Le traitement et l'alimentation des dossiers opérationnels

De ces appels découlent des dossiers opérationnels rédigés par les policières et les policiers. En effet, selon le type d'événement pour lequel ils sont appelés, les membres de la patrouille colligent dans un dossier opérationnel toutes les informations relatives à l'événement. Ils prennent le temps d'écouter, de rassurer les personnes impliquées dans la situation et de leur porter assistance. Le dossier qu'ils rédigent permettra ensuite au personnel du bureau des enquêtes d'assurer la poursuite du dossier jusqu'à la cour, si cela est nécessaire.

Les informations contenues dans ces dossiers sont ensuite alimentées dans le module d'information policière (MIP). Nous traitons tous les événements, les personnes, les véhicules, les lots des pièces à conviction ainsi que les dates d'agenda pour les suivis des dossiers. Nous traitons également les documents juridiques des différentes cours de justice, municipale, provinciale ainsi que de la Chambre de la jeunesse, de la Commission d'examen des troubles mentaux et des services correctionnels du Québec. Nous alimentons l'information afin qu'une mise à jour au niveau national soit effectuée au Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Le département du MIP/CRPQ (Centre de renseignements policiers du Québec) constitue la plaque tournante et le cœur du traitement de l'information et de la statistique. Le travail consciencieux des membres du département soutient l'ensemble de notre organisation ainsi que toutes les agences provinciales et nationales. Une fois alimentées, les informations sont disponibles pour être interrogées par les policières et policiers, leur fournissant ainsi une source d'informations pour intervenir en toute sécurité lors d'une situation. Le travail du personnel affecté au traitement et à l'alimentation des dossiers opérationnels s'étend de la naissance de l'événement jusqu'à l'archivage et l'épuration de tous les dossiers opérationnels.

En 2012, il y a eu 93 900 entrées de données au module d'information policière à la suite des 18 720 dossiers opérationnels produits par notre service. Cela a généré 18 736 données au système du CIPC dans les fichiers de personnes, véhicules, biens et navigation. Le total des demandes en interrogations au réseau du CRPQ regroupant le MIP, le CIPC et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a été de 2 076 568. Le total de mises à jour au réseau du CRPQ regroupant le MIP et le CIPC a été de 150 983, pour un résultat totalisant 2 227 551 interrogations et mises à jour.

En février 2012, nous recevions l'inspecteur du CIPC, et nous pouvons tous être très fiers du résultat du rapport de vérification avec un taux de 10 % de risque d'omission de données au niveau des personnes, des véhicules, des biens et de la navigation. Cela constitue une excellente note dont très peu d'organisations policières, tant aux niveaux provincial que national, peuvent se vanter.

Retenons que ces résultats sont le fruit du travail de tous : des policières et policiers qui recueillent des informations dans chacun des dossiers opérationnels qu'ils rédigent, en passant par le personnel du bureau des enquêtes qui complètent et acheminent ces dossiers vers la cour, jusqu'au département du MIP/CRPQ qui, avec précision, alimente les informations dans les différents systèmes de données, sans oublier le personnel de la répartition et celui de la patrouille au moyen de leurs interrogations et de leurs mises à jour.

Des patrouilles spécialisées pour offrir une présence diversifiée sur le territoire

Notre présence sur le territoire de Lévis et notre participation aux événements spéciaux ne seraient pas les mêmes sans le soutien de nos patrouilles spécialisées. Que ce soit en moto, en motoneige, en VTT ou à vélo, cette présence sur notre territoire nous permet d'accroître notre visibilité et de nous rapprocher des citoyennes et citoyens, et ce, tant pour assurer la sécurité du territoire que la sécurité routière. Les membres de ces patrouilles ont aussi la chance de sensibiliser la population à la prudence en tant qu'usagère de nos routes, sentiers et pistes cyclables. Nos patrouilles spécialisées permettent d'assurer la circulation tant sur les voies publiques que sur les pistes cyclables, les sentiers de motoneige et de VTT ou lors d'un événement spécial. Leur présence permet également de vérifier l'état des sentiers provinciaux, d'assurer une signalisation adéquate et de faire les recommandations nécessaires.

En effet, les Lévisiennes et Lévisiens peuvent compter sur le travail d'une unité de sécurité routière dont le mandat principal est, bien sûr, d'assurer la sécurité routière. Que ce soit pour un problème de circulation lié à un événement ou à un accident, ou encore pour assurer la sécurité d'une randonnée ou effectuer le transport de détenus, cette unité offre une présence sécurisante sur notre territoire. Créée en 2003, l'escouade moto est en fonction chaque année du 1er mai au 31 octobre inclusivement, et comprend quatre motos de marque Harley Davidson. Cette équipe est principalement utilisée pour des opérations de sécurité routière, des escortes, du soutien à la patrouille régulière ainsi que pour les événements spéciaux. Quant à l'escouade des véhicules hors route (VHR), elle est en fonction toute l'année et regroupe les patrouilles en VTT et en motoneige. Cette escouade a vu le jour en 2002, lors de la création du SPVL, et sillonne plus de 225 kilomètres de sentiers situés sur notre territoire. L'escouade VHR peut être utilisée en soutien à la patrouille régulière lors d'opérations, d'événements spéciaux et de mesures d'urgence, comme une tempête de neige ou une disparition. Pour l'année 2012, les patrouilles en motoneige ont débuté dès l'ouverture des sentiers et se sont déroulées pendant 52 jours, soit du 15 janvier au 12 mars 2012, pour un total de plus de 610 heures de patrouille. Quant à nos patrouilles en VTT, en 2012, elles ont été utilisées de façon plutôt sporadique et selon les besoins.



En fonction depuis l'été 2004 et ayant comme objectifs principaux la prévention et la sensibilisation sur les pistes cyclables et dans les parcs de la Ville de Lévis, la patrouille à vélo s'est ajustée aux besoins liés à l'utilisation grandissante de nos magnifiques voies cyclables. Un horaire de travail adapté à l'achalandage a permis d'assurer une présence quotidienne, lorsque le temps le permet. Ainsi, durant la saison estivale, quatre patrouilleurs réguliers et quatre patrouilleurs réservistes enfourchent leur vélo, selon la rotation du personnel, et sont affectés uniquement à la patrouille des pistes cyclables et des parcs situés à proximité de celles-ci. Le rôle et l'impact de la patrouille à vélo sont de plus en plus considérables pour le maintien de l'ordre et de la paix sur les voies cyclables. En effet, la beauté majestueuse qu'offre le Parcours des Anses attire de plus en plus de personnes de tous âges en vélo, en patins à roues alignées, à pied, à la course ou avec une poussette. La présence du SPVL permet d'assurer la sécurité des usagères et des usagers afin que tous s'y sentent en sécurité.

En 2012, notre équipe de patrouille à vélo a passé 61 jours sur les pistes cyclables de notre territoire. Cette patrouille nous permet également de porter une attention particulière aux attroupements de jeunes dans les parcs, qui se traduisent souvent par l'augmentation des méfaits de toutes sortes, ou par une importante sensibilisation au respect du nouveau règlement municipal sur les pistes cyclables.

Qu'il s'agisse de motos, de motoneiges, de VTT ou de vélos, une sensibilisation au respect des lois et règlements, à l'état des véhicules ainsi qu'au respect de la propriété privée et de l'environnement est effectuée afin de préserver la qualité de vie de toute la population.

Une organisation qui offre un service attentionné à la clientèle

Offrir un service de qualité à la population et lui donner un milieu de vie sécuritaire en répondant à ses problèmes d'insécurité constituent une priorité pour notre service de police. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière aux demandes faites et aux problématiques soulevées par la population, transmises par notre site Internet et le Centre de service à la clientèle de la Ville. Pour chaque demande reçue, nous en planifions le traitement et la réponse de manière à satisfaire aux attentes et aux besoins de la population de Lévis. Certaines demandes sont réglées en une action immédiate alors que d'autres nécessitent la création d'une assignation de patrouille. Tous les résultats et les interventions sont compilés de façon à ce que nous sachions si le problème persiste ou se résorbe. Nos membres assurent un suivi auprès des citoyennes et citoyens afin de les informer de nos démarches et des résultats obtenus. En 2012, plus de 2 680 déplacements policiers pour des assignations particulières de toutes sortes ont été effectués.

Également, en réponse aux demandes des citoyennes et citoyens, 70 escortes policières ont été effectuées en 2012 afin d'assurer la sécurité des participantes et participants ainsi que de la population lors de 20 randonnées à vélo, 10 randonnées pédestres, 9 courses à pied, 3 parades et 6 autres situations (transports hors normes et traverses de piétonnes et piétons lors d'activités spéciales). À cela s'ajoutent 22 escortes de véhicules hors normes dans le cadre du déplacement des maisons mobiles situées à la Place de la Vanoise dans le secteur Saint-Romuald. Pour effectuer ces transports en toute sécurité, les contrôleuses et les contrôleurs routiers du secteur Chaudière-Appalaches ont partagé leur expertise en la matière avec nos policières et policiers de l'unité de sécurité routière. Ils nous ont également prêté leur instrument pour mesurer la hauteur des maisons afin d'effectuer les transports sans bris. Tout au long de l'opération, les contrôleuses et contrôleurs routiers ont été une source de référence et de conseils.

La vérification des antécédents judiciaires et des empêchements

Un des nombreux services que nous offrons à la population de Lévis est la vérification des antécédents judiciaires et des empêchements. Deux membres du SPVL répondent aux demandes des Lévisiennes et Lévisiens ayant besoin d'une vérification d'antécédents judiciaires et d'empêchements. Ces membres consultent les différentes banques de données afin de vérifier si un candidat donné répond aux critères exigés par son employeur ou son organisme (Centres de la petite enfance (CPE)), garderies, écoles publiques ou privées, organismes communautaires et bénévoles de la Ville de Lévis). Des recherches pour les certificats d'antécédents judiciaires ainsi que l'étape de « vérification des dossiers de la police locale » à l'égard des demandes de réhabilitation sont également effectuées. Enfin, ces membres du SPVL s'occupent de l'enregistrement des personnes délinquantes sexuellement habitant sur le territoire de Lévis pour le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels. En 2012, un membre du Service a révisé nos procédures et les formulaires utilisés afin d'offrir un service de qualité à la population. Pour plus de détails, consultez l'annexe 4.3.

Travailler en coopération pour offrir un service adapté aux besoins des gens de Lévis

Travailler ensemble pour intervenir auprès des personnes en crise suicidaire

Mis en place en 2003, le protocole d'intervention auprès des personnes en crise suicidaire vise toutes les personnes ayant des idéations suicidaires, en urgence moyenne ou élevée, l'entourage de la personne suicidaire ainsi que les personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Ce protocole d'entente lie les partenaires en prévention du suicide dans chaque MRC de la région Chaudière-Appalaches. En 2003, l'idée soutenant le projet était : « On part même si ce n'est pas parfait, on va construire ENSEMBLE! » Il s'agit d'un mécanisme de référence entre les partenaires de première ligne en prévention du suicide. En 2006, les partenaires ont signé le protocole, et les trajectoires avec chacun des partenaires ont ensuite été définies. Le 24 février 2011, l'entente a été renouvelée avec tous les partenaires, incluant les ambulanciers. Les principaux objectifs de ce protocole sont tout d'abord de réduire le taux de suicide, mais également d'amoinrir l'impact des décès par suicide sur la population. Bref, d'offrir des services continus, un filet de sécurité et de qualité aux personnes manifestant des intentions suicidaires, à leurs proches ainsi qu'aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Afin d'offrir des services continus, un comité de suivi regroupant les partenaires se réunit trois à quatre fois par année. Ces rencontres permettent de circonscrire les rôles et responsabilités des différents partenaires, d'assurer leur concertation ainsi que leur complémentarité et de maintenir une collaboration dynamique et systémique entre eux.

Profitant de la nouvelle signature du protocole, à la fin de 2011, nous avons retravaillé le formulaire de transmission d'informations utilisé par nos policières et nos policiers afin qu'il réponde mieux aux besoins de nos membres et des différents partenaires. Également, une travailleuse sociale du CSSS a rencontré chacune des équipes de travail afin de démystifier le protocole, le rôle des intervenantes et intervenants ainsi que la trajectoire de notre organisation dans le protocole. En 2012, pour répondre aux préoccupations de nos policières et policiers, nous avons fait des démarches auprès d'un des partenaires pour obtenir un numéro sans frais permettant de joindre une intervenante ou un intervenant. Le protocole a aussi été présenté au comité provincial sur les interventions policières auprès des personnes présentant un problème de santé mentale devant des représentantes et représentants de près d'une quinzaine d'organisations policières. À la suite de cette présentation, le Service de police de l'agglomération de Longueuil nous a invités à présenter le protocole à ses partenaires du milieu communautaire et de l'Agence des services sociaux de la Montérégie. L'année 2013 laisse entrevoir bon nombre de surprises pour le protocole, dont les partenaires souligneront les 10 ans d'existence.

Le quai Benson et la côte Rouge

En avril 2012, à la suite de nombreuses plaintes de citoyennes et de citoyens concernant du bruit, des crissements de pneus et des vrombissements de moteurs, nous avons entrepris une démarche de résolution de problèmes dans le secteur du quai Benson et de la côte Rouge. Ainsi, en coopération avec différentes directions de la Ville de Lévis, dont la direction générale, les infrastructures, le service à la clientèle, le conseiller municipal du secteur ainsi que les citoyennes et les citoyens concernés, nous avons analysé la situation et proposé des actions et des aménagements afin d'agir sur cette problématique. Entre avril et août, différentes opérations de sensibilisation et de répression ont été effectuées. L'installation de deux ralentisseurs de type dos d'âne et d'affiches exposant la réglementation municipale dans les parcs ainsi que le traçage du stationnement au quai Benson ont été faits. Ce travail de concertation a permis de réduire considérablement le bruit. Les résidentes et les résidents du secteur ont constaté une nette amélioration de leur quiétude et sont très satisfaits du suivi effectué par notre service dans ce dossier. Pour 2013, d'autres mesures sont prévues telles que l'ajout d'éclairage et l'aménagement de la côte Rouge.

Le projet « Parcs »

Afin de concerter nos actions dans les parcs, la table d'intervenants de proximité s'est poursuivie en 2012. Cette table réunit des membres du Service sociocommunautaire, du Service des sports et du plein air, des différents organismes communautaires (Amalgame, Centre d'aide et de prévention jeunesse, Alliance-Jeunesses, Pasto de rue), des patrouilleuses de Vélo-Sécur ainsi qu'un officier, un policier et l'analyste en renseignement criminel de notre service. Les rencontres tenues toutes les deux semaines ont permis de clarifier les mandats de chaque intervenant, d'accroître la connaissance du milieu, de partager les problématiques et de consolider le partenariat entre les intervenants impliqués dans les parcs. Les participants ont retenu, pour l'année 2012, la présence aidante et mobilisatrice d'un officier de notre service. Cette représentation a ainsi permis d'assurer un meilleur suivi au sein de notre organisation et de dynamiser notre implication.

L'aménagement des nouveaux véhicules de patrouille

En 2012, nous avons fait l'acquisition de nouveaux véhicules de patrouille. En effet, devant l'indisponibilité du modèle Ford, nous avons acheté des Dodge Charger. Ce faisant, nous devons réviser l'aménagement intérieur des véhicules en raison des espaces intérieurs et du coffre arrière plus restreints dans les nouveaux véhicules. Également, le Service se préoccupait de l'ergonomie de travail en regard des besoins futurs tels que la rédaction de rapports, les nouveaux équipements à utiliser, les différentes statures des policières et des policiers ainsi que les contraintes en matière de santé et de sécurité au travail. C'est pourquoi une équipe multidisciplinaire composée de membres du Service des technologies de l'information, de la Direction des infrastructures, des membres du comité Santé et sécurité au travail de notre organisation et de membres utilisateurs, sous la coordination de notre service, a été formée. Ainsi, un véhicule Charger a servi de laboratoire pour concevoir un aménagement qui respecte nos critères les plus élevés. Des équipements informatiques y ont été installés en essai, tout comme des équipements de protection arrière ainsi que dans le coffre. Les nouveaux véhicules seront sur nos routes dès le début de l'année 2013.

Soulignons que le lettrage du véhicule est le résultat d'une consultation auprès du personnel policier de notre organisation. Nous sommes fiers que le nouveau véhicule ait servi de visuel lors du dévoilement du nouveau logo de la Ville.

Noël exceptionnel

Pour une deuxième année consécutive, les jeunes hébergés en réadaptation au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches ont pu vivre la magie de Noël lors de la deuxième édition d'un *Noël exceptionnel*. Cet événement est né du désir des propriétaires de l'Institut Zone Unik de s'impliquer pour venir en aide à des jeunes de Lévis hébergés en centre jeunesse. Devant la noblesse de la cause, notre service de police a décidé de prendre part au projet. Ainsi, nous avons demandé au Centre jeunesse ce



que les jeunes désiraient recevoir à Noël. Le souhait a été inscrit dans une boule de Noël et placé dans le sapin de l'Institut Zone Unik. Les gens étaient alors invités à réaliser le souhait d'un enfant en lui offrant le cadeau inscrit sur la boule. Les citoyennes et citoyens qui ont participé à cet événement ont permis de faire naître un sourire sur les lèvres de près de 135 enfants, adolescentes et adolescents vivant avec des problèmes de comportement, de santé mentale ou de toxicomanie. La grande distribution des cadeaux a eu lieu les 18 et 19 décembre 2012, dans une ambiance des plus festives. Lors de cette soirée, les restaurants Normandin ont fourni le repas à tous les jeunes en hébergement et, question de les gâter davantage, des beignes ont également été offerts par notre organisation. En 2012, l'équipe de distribution a visité les jeunes des milieux ouverts, situés à différents endroits, dont à Lévis, à Saint-Romuald et à Sainte-Marie-de-Beauce, pour leur offrir leurs cadeaux. Pour ces jeunes, ce fut une grande surprise. Pour nous ainsi que pour les gens de l'Institut Zone Unik et du Centre jeunesse, Noël 2012 fut exceptionnel et mémorable!

Améliorer nos pratiques pour offrir un service professionnel

Afin de maintenir la qualité de nos services à la population, nous accordons une grande importance à la formation. En 2012, nos policières et nos policiers ont reçu plusieurs formations afin de leur permettre d'offrir un service professionnel aux Lévisiennes et aux Lévisiens. En tout, nos membres ont reçu près de 10 000 heures de formation auxquelles s'ajoutent 880 heures de formation universitaire.

À titre d'exemple, l'ensemble des policières et des policiers a effectué la formation ECM (épreuve de coordination de mouvement). Cette formation leur permet d'appliquer des épreuves de coordination des mouvements en matière de conduite avec les capacités affaiblies (se tenir sur un pied, marcher et se retourner). Leurs pouvoirs et devoirs en référence au *Code de la sécurité routière* et au *Code criminel* ainsi que les principaux signes liés aux différentes catégories de drogues ont été abordés durant cette formation. Le personnel de la patrouille a également reçu une mise à jour pour l'utilisation des cinémomètres (appareils de radar), en plus des gestes et signaux concernant la circulation. Finalement, tout le personnel policier a été sensibilisé au modèle national en emploi de la force.

En 2012, le SPVL a fait preuve d'initiative en matière de formation. Désirant mettre sur papier une méthodologie de travail pour la gestion des situations d'exception, le Service, de concert avec un consultant externe, a procédé à l'élaboration du *Manuel des opérations en situation d'exception (MOSE)*. Comme de telles situations demandent une coordination parallèle, il devenait donc nécessaire d'établir un canevas de travail approprié. S'échelonnant sur une période d'environ douze mois, l'élaboration de ce manuel s'est terminée à l'automne dernier et a été suivie de différentes formations sur le sujet. Le *Manuel des opérations en situation d'exception* vient structurer toutes les étapes à réaliser lors d'une situation d'exception. Il détermine le rôle et les tâches des différents acteurs concernés. La mise en place du *MOSE* a nécessité une formation spécifique pour les différents acteurs impliqués dans une situation d'exception.

Tout d'abord, afin de mettre à niveau l'ensemble des divisions de l'organisation et d'inculquer une philosophie commune d'intervention lorsqu'une situation d'exception survient, une première formation de base a été offerte à tous les membres de la direction, aux chefs d'équipe aux enquêtes, à la répartitrice principale et au répartiteur principal ainsi qu'aux policiers préventeurs, de même qu'à des représentantes et des représentants du Service de la sécurité incendie, du Service des travaux publics et de la Direction des communications. S'étalant sur une demi-journée, cette formation a permis d'expliquer globalement les différentes étapes lors d'une gestion de situation d'exception. Par la suite, ce sont les responsables du commandement de site qui ont pris connaissance du *MOSE*, entre autres à l'aide de mises en situation. Pendant une journée complète, ils ont pu en apprendre davantage sur les premières actions à effectuer en situation d'exception. Ils en sont ressortis avec des outils de travail qui faciliteront leurs tâches le temps venu. Une journée complète de formation tactique a également été réservée aux gestionnaires du SPVL. Cette équipe, aussi appelée le Centre opérationnel de mission (COM), voit à anticiper les conséquences possibles de la situation d'exception sur le fonctionnement global du Service de police et à assurer un soutien aux responsables du commandement de site. Les membres de la direction ont donc été formés pour assurer la prise en charge de la sécurité publique sur le territoire de la ville de Lévis ainsi que la gestion des impacts et des conséquences liés au site de la situation d'exception. Enfin, le quatrième et dernier volet de formation, qui sera abordé au printemps 2013, sera offert à l'équipe stratégique, qui comprend les membres de la Direction du SPVL. Le but de cette demi-journée de formation est d'examiner toutes les conséquences organisationnelles possibles en situation d'exception et ainsi d'en prévoir la gestion.

Les gens ayant reçu les formations se disent satisfaits et heureux d'y avoir participé. Ils affirment que le canevas de travail que leur donnent ces formations définit davantage leurs rôles en situation d'exception, facilite l'exécution de leur travail et les sécurise dans les tâches à acquitter. Nous pouvons être fiers de ce manuel, car très peu de services de police de notre taille en ont un.

Diverses formations qui ont eu lieu en 2012 se poursuivront en 2013. C'est le cas notamment d'une formation donnée par le Service de police de la Ville de Québec sur le Guide d'enquête lors d'une disparition ou d'un enlèvement. À la suite de cette formation, un groupe de travail a été formé chez nous et d'autres formations sont à prévoir lors de l'implantation des procédures d'intervention dans de pareilles situations. C'est également le cas de la formation en contrôle de foule, durant laquelle un capitaine et quatre sergents ont été formés comme chefs de section et de peloton, s'ajoutant ainsi aux deux autres personnes déjà formées. En 2013, l'ensemble des policières et policiers sera formé pour assurer un contrôle de foule durant une manifestation pacifique ou à faible risque d'agitation.

Afin de continuer à assurer le développement opérationnel et professionnel de nos membres, un plan triennal des besoins et des priorités de formation est en préparation et verra le jour en 2013.



Fierté

La fierté est de l'ordre du sentiment. Le sentiment d'être une personne, d'avoir droit à la dignité et de jouir d'une certaine indépendance. Elle conduit vers le respect de soi, et des autres. Elle conduit, par exemple, tant au respect de l'uniforme qu'au respect que le citoyen lui porte. La fierté, c'est aussi la valorisation que l'on tire de son métier ou de sa profession, mais aussi du travail des autres membres de l'organisation.

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur du personnel compétent pour offrir un service de qualité aux Lévisiennes et aux Lévisiens. C'est pourquoi le Service de police se fait un devoir de souligner l'excellence de ses membres. Tout un chacun contribue au rayonnement de notre organisation, mais aussi à celui de la Ville de Lévis.

Plusieurs de nos membres reçoivent une médaille pour services distingués

Douze membres du Service ont été honorés lors de la cérémonie de remise des médailles 2012 pour services distingués. Cette cérémonie soulignait les 20 ans et les 30 ans de carrière de ces policiers qui ont exercé leur métier de manière irréprochable.

La médaille de la police pour services distingués a été créée le 12 août 1983 pour reconnaître les agentes et les agents de police qui ont servi de manière exemplaire, qui ont eu une conduite irréprochable et qui ont effectué leur travail avec zèle et efficacité. L'attribution de la médaille des policiers pour services distingués fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques et relève du Bureau du gouverneur général du Canada. Recevoir un tel honneur témoigne d'une conduite exemplaire de même que de longs et exceptionnels états de service des personnes qui occupent des professions à haut risque.



Trois de nos membres reçoivent des distinctions particulières

Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II

En 2012, deux de nos membres ont reçu la médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II, une nouvelle médaille commémorative créée pour marquer le 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II en tant que reine du Canada. Cette distinction souligne le mérite de 60 000 Canadiennes et Canadiens qui ont apporté une contribution importante à leur province ou leur territoire ou dans leur collectivité au Canada.

C'est avec une grande fierté que nous soulignons le dévouement et l'implication du sergent Marc Demeule et d'Alain Gelly, sergent à la retraite, pour leur contribution professionnelle et personnelle dans notre communauté.

Plaque de remerciement de l'Association des banquiers canadiens

Un de nos membres, le sergent-détective Richard Boily, s'est vu remettre une plaque de remerciement de la part de l'Association des banquiers canadiens pour son implication et son professionnalisme dans le cadre d'un dossier de fraude par distraction qui a permis d'élucider plus de 50 dossiers dans la région de Québec en plus de mener à la récupération de 18 000 \$.

En plus des services incendie des villes desservies, notre centrale 9-1-1 intervient également dans la répartition ou l'assistance aux brigades de pompiers de plusieurs usines ou commerces, dont Ultramar, Emco, Lauralco et Gazoduc TQM.

Une policière du Service de police de la Ville de Lévis en mission en Afrique

L'Organisation internationale pour la migration (OIM) et l'Organisation internationale des Nations Unies (ONU) ont la chance de bénéficier de l'expertise de l'une de nos membres qui fait partie d'une équipe internationale d'experts pour une deuxième année consécutive. Cette équipe assiste la police judiciaire du Congo pour mener des enquêtes sur les criminels de guerre pour des crimes commis entre 1998 et 2006. Il s'agit d'un projet ambitieux auquel nous sommes fiers que la sergente-détective Julie Plante participe.

Une participation assidue aux escouades régionales mixtes

Depuis les dernières années, notre organisation participe aux escouades régionales mixtes (ERM). Ces dernières regroupent des membres de plusieurs organisations policières, dont la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Québec et notre service de police. Ces escouades régionales travaillent sur différents dossiers reliés notamment aux stupéfiants, aux gangs de rue et aux crimes en réseau. Les objectifs de ces escouades consistent à :

- renforcer le partage des expertises entre les organisations policières par le partenariat;
- sécuriser les citoyennes et les citoyens en offrant une réponse intégrée et efficace pour prévenir l'enracinement du crime organisé sur le territoire et dans l'économie légale;
- maintenir une pression constante sur le crime organisé afin d'en contrer les activités.

En 2012, nous avons poursuivi notre implication par la participation d'un enquêteur de notre organisation à l'escouade régionale mixte sur les gangs de rue, qui enquête sur les crimes perpétrés par les membres des gangs de rue de la rive nord et la rive sud de Québec. La présence d'un membre de notre organisation à cette escouade présente de nombreux avantages. Il permet d'abord à ce membre d'acquérir une expertise en enquête et de développer de nouvelles techniques de travail. Également, sa présence nous permet d'obtenir du soutien de cette escouade pour enquêter sur les gangs de rue émergentes de notre territoire et de réaliser des projets d'enquête de plus grande envergure grâce à l'unification des forces. Comme il est présenté à la section suivante, la coopération avec cette escouade nous a permis, en 2012, de relever de beaux défis en matière d'enquête.



Courage

Le courage est avant tout une force morale. Et la fierté conduit au courage. Ce qui signifie que notre contribution au travail ne se limite pas à notre description de tâches. Cette valeur conduit au dévouement pour poursuivre ses convictions et les atteindre. Le courage, c'est aussi avoir la passion de son métier, la volonté, la fermeté et la force d'âme devant des décisions difficiles à prendre ou des actions pénibles à conduire. Le courage assure une constance et une énergie face aux défis et difficultés de chacun devant les responsabilités qui sont les siennes.

Dans la réalisation de notre mission quotidienne

Le Service de police de la Ville de Lévis a relevé plusieurs défis au cours de l'année 2012 dans l'accomplissement de sa mission première, qui est de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime. Cela signifie s'investir en matière de sécurité routière, s'impliquer auprès des jeunes dans les écoles. Année après année, de nouveaux défis se présentent à nous et nous mettons tout en œuvre pour les relever.

Une équipe engagée pour réprimer la criminalité

Les Lévisiennes et Lévisiens peuvent compter sur du personnel hautement compétent et professionnel qui a su, en 2012, faire preuve de courage pour résoudre de nombreux événements criminels dans la recherche d'éléments de preuve, et dans l'assistance d'autres organisations policières lorsque l'enquête débordait de notre territoire ou de notre autorité. Voici, à cet effet, un rappel des dossiers les plus marquants de l'année 2012. Pour l'évolution des délits et des infractions en 2012, consultez l'annexe 6.

Des projets « stupéfiants »!

De nombreuses autres actions ont été réalisées en 2012 en matière de stupéfiants grâce au travail de chacun des membres de notre organisation. Les efforts conjugués de chacun nous permettent de faire une différence et contribuent à améliorer la sécurité publique. Voici deux exemples de projets auxquels notre organisation a participé en collaboration avec des partenaires, notamment avec l'Escouade régionale mixte Gangs de rue Québec/Rive-Sud (ERM).

Un de ces projets, *Vertdure*, a été amorcé relativement à des individus impliqués dans un important réseau de trafic de stupéfiants qui œuvrait sur la Rive-Sud et sur le territoire de la ville de Québec. Quatre enquêteurs de notre service ont contribué à ce projet et plusieurs patrouilleuses et patrouilleurs ont participé aux arrestations et aux perquisitions. À la suite de cette enquête, une série de perquisitions et d'arrestations ont été effectuées. Des accusations de trafic de stupéfiants, de possession de stupéfiants et de complot de trafic de stupéfiants ont été portées. Onze perquisitions ont été effectuées, dont cinq à Québec, trois sur notre territoire et trois à Repentigny. Au total, 222 223 \$ ont été saisis ainsi qu'environ 72 000 pilules, 20 kilos de haschisch et de cannabis, des armes, trois véhicules, des cellulaires et plusieurs listes de comptabilité.

Dans le cadre du projet *Hulk*, notre organisation a collaboré avec l'Escouade régionale mixte. Le fruit de cette coopération a permis l'arrestation sur notre territoire de six suspects relativement au trafic de stupéfiants. La résidence où a eu lieu la perquisition servait de point de vente et était surveillée à l'aide d'un système de caméras (intérieur et extérieur). Dix enquêteurs de l'ERM, un maître-chien ainsi que six enquêteurs et deux patrouilleurs de notre service ont participé à l'opération. Ces arrestations complétaient le projet *Hulk*, qui aura permis de procéder à 17 arrestations et 7 perquisitions au cours desquelles de l'argent, 45 g de cocaïne, 240 g de marijuana, 138 g de haschisch et 2 783 comprimés de méthamphétamine ont été saisis.

Des actions concertées qui portent des fruits

Une autre opération d'envergure provinciale a conduit à l'arrestation de deux suspects relativement à des vols de coffres-forts dans des commerces, le projet *Fantoché*. Trois enquêteurs de notre service ont travaillé en partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), la Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Trois-Rivières. En tout, plus de 20 enquêteurs, membres du Service d'identité judiciaire, patrouilleuses et patrouilleurs, agentes et agents de renseignements criminels et analystes des différentes organisations, ont contribué à l'enquête. Ces arrestations ont permis de résoudre environ 125 dossiers à Trois-Rivières, à Québec et sur d'autres territoires de la Sûreté du Québec, dont 30 dossiers sur notre territoire.

En matière de fraude, nos enquêteuses et nos enquêteurs participent à des rencontres mensuelles au cours desquelles les différents partenaires des domaines public et privé échangent sur les tendances criminelles et sur les moyens à mettre en place afin de les contrer. Nos enquêteuses et nos enquêteurs travaillent notamment en partenariat avec le SPVM (Service de police de la Ville de Montréal), la SQ, le SPVQ ainsi qu'avec le secteur bancaire. Ces partenariats permettent d'appréhender plus rapidement les suspects et de mieux cibler les mesures préventives à mettre en place. Les types de fraudes les plus répandues demeurent celles par carte de service, qui sont bien souvent l'œuvre d'organisations criminelles structurées opérant sur l'ensemble du territoire québécois. Dans un tel contexte, l'établissement de partenariats solides est essentiel. À cet égard, soulignons la résolution de plus de 20 dossiers relativement à des loteries Mise-O-Jeu achetées avec des cartes de crédit clonées, dossier dans lequel trois arrestations ont été effectuées. Il est à noter qu'en 2012, les fraudes déclarées ont diminué de 4 % sur l'ensemble de notre territoire, passant de 183 à 176 dossiers. Malgré cette baisse, nous poursuivons nos efforts et nous espérons que les fraudes continueront de régresser dans les prochaines années, bien que cela représente un défi important, notamment en raison de l'usage de l'électronique.



Une équipe mobilisée pour la sécurité publique au cœur des événements festifs

Cette année encore, de nombreux événements festifs ont eu lieu à Lévis. Chacun d’eux a nécessité la préparation d’un plan d’opération et la mobilisation de l’organisation et des partenaires. Des nouveautés en 2012 nous ont amenés à relever plusieurs défis, dont celui du temps, comme le démontrent les exemples suivants.

Le 15 juin 2012 a eu lieu la « Descente Royale », une course se déroulant sur la piste cyclable, entre la rue Joliette et le Juvénat de Notre-Dame. Cet événement devait avoir lieu à Québec, mais a été déplacé à Lévis à la dernière minute. Nous avons donc relevé le défi de préparer le plan d’opération à seulement quelques jours d’avis. C’était la première fois que nos membres avaient à faire face à une telle situation. Cela a même valu à l’équipe des grands événements, à laquelle nous participons, les félicitations des membres du Conseil de la Ville.

Habituellement tenus au parc de la Chute-Montmorency, à Québec, les feux Loto-Québec ont eu lieu en 2012 sur une barge au centre du fleuve, près du secteur de la traverse. Durant six soirs, du 28 juillet au 15 août 2012, 14 000 personnes se sont déplacées pour admirer ce spectacle pyrotechnique. Les défis que représentait cet événement étaient de plusieurs ordres. D’abord, la confirmation de la tenue de l’événement a eu lieu trois semaines seulement avant la première soirée. Un autre défi consistait à assurer la sécurité des piétones, piétons et des automobilistes désireux d’admirer les feux. Des sites d’accueil et des stationnements incitatifs, un service de navette, l’élaboration d’un plan de circulation et de signalisation adéquat ont donc été prévus. Également, il fallait prévoir la réponse aux urgences à l’intérieur du périmètre d’opération ainsi que la continuité des opérations policières sur le reste du territoire. Finalement, le dernier défi a été la tenue simultanée d’autres événements festifs d’envergure sur notre territoire, dont le Festival Jazz etcetera Lévis, certains soirs, et le Festivent, d’autres soirs.

En ce qui concerne le Festivent, année après année, cet événement attire un plus vaste contingent de festivalières et de festivaliers et s’inscrit comme un incontournable dans le calendrier des événements de la période estivale. En 2012, environ 200 000 personnes étaient attendues sur le site entre le 1^{er} août et le 5 août pour se divertir grâce aux amuseuses et amuseurs publics, aux chanteuses et chanteurs, aux clowns, aux manèges, aux mascottes, aux spectacles, sans oublier la trentaine de montgolfières s’envolant dans le ciel. Fait particulier pour 2012 : Festivent a reçu la troupe de Star Académie, qui a attiré une des plus grosses foules à ce jour sur ce site. Comme ce spectacle se déroulait un soir de feux d’artifice sur le fleuve, le déploiement des effectifs et la mobilisation sur le terrain ont exigé précision et prévision.

Des policières et des policiers qui partagent le quotidien des jeunes du secondaire

Puisque les jeunes sont les citoyennes et citoyens de demain, en tant que service de police, nous croyons qu'il est essentiel d'être à l'écoute de leurs besoins. C'est pourquoi, en 2012, nous avons poursuivi notre étroite collaboration avec les 11 établissements scolaires de niveau secondaire de notre territoire pour offrir un service adapté à leurs besoins. En effet, la présence quotidienne de quatre policières et policiers en milieu scolaire fait d'eux des ressources de première ligne pour intervenir en matière de violence, d'intimidation, de consommation de drogues, de vol et de diverses autres infractions. Cette implication nous permet de travailler avec les intervenantes et les intervenants déjà en place et de créer un lien privilégié, autant avec le personnel de l'école qu'avec les élèves. Nos ressources policières participent également à différents comités impliquant les multiples intervenants des écoles desservies, toujours dans le but d'améliorer les services aux élèves. Cette proximité permet d'humaniser le rôle des policières et policiers, et donne aux élèves la possibilité de dénoncer plus rapidement toute situation problématique qu'ils pourraient vivre. De plus, la présence régulière de ces effectifs auprès des élèves nous permet de constater leur évolution et de nous adapter à leur réalité en constant changement. En 2012, en plus de notre participation à diverses activités communautaires, sportives ou culturelles afin d'y maximiser l'efficacité de nos interventions, notre implication en milieu scolaire s'est particulièrement concentrée sur l'intimidation. Depuis septembre dernier, nos policières et policiers en milieu scolaire participent à plusieurs comités pour contrer la violence et l'intimidation dans les écoles. Ces comités visent à implanter des actions concrètes et concertées pour améliorer la qualité de vie pédagogique des élèves. Ainsi, notre présence dans les milieux scolaires contribue à faire des écoles un milieu propice aux apprentissages et à l'épanouissement des jeunes.

Notre participation dans une démarche de résolution de problèmes avec des étudiantes et des étudiants en techniques policières

En 2012, nous nous sommes impliqués dans une démarche de résolution de problèmes avec des étudiantes et des étudiants en techniques policières du Cégep Garneau. Tout d'abord, les membres du Service ont été invités à soumettre des problématiques propices à la démarche de résolution de problèmes vécus sur notre territoire. Parmi toutes les suggestions reçues, une problématique pour chacun des trois arrondissements a été sélectionnée. Cela nous a permis de jumeler une équipe de cinq étudiantes et étudiants en deuxième année avec respectivement une policière-monitrice ou un policier-moniteur qui avait le mandat de les accompagner dans la réalisation de leur résolution de problèmes. Au terme de leur analyse, les équipes ont proposé des mesures à mettre en place pour résoudre ces problématiques. Nous verrons dans le futur comment nous pourrions poursuivre la démarche entreprise par elles pour implanter certaines de leurs recommandations.

Une équipe dévouée pour assurer la sécurité routière des Lévisiennes et Lévisiens

Depuis les dernières années, notre service de police accorde une grande importance à la sécurité routière sur notre territoire. Le développement économique, commercial et résidentiel lévisien en constant essor amène son lot de défis pour la circulation. La population sans cesse grandissante dessine un nouveau visage à nos routes, qui sont de plus en plus achalandées. La pression exercée par les grands travaux routiers n'est pas non plus sans influencer la circulation sur notre territoire. C'est pourquoi notre présence demeure d'autant plus nécessaire en matière de sécurité routière. Elle fournit un milieu de vie agréable et sécuritaire à nos citoyennes et citoyens. Afin de concerter nos actions et d'assurer la sécurité routière sur le territoire, nous participons au comité de circulation de la Ville de Lévis. Ce comité réalise une étude et fait des recommandations au comité exécutif sur tout sujet en matière de signalisation, de contrôle de la circulation, de

Nouvelle opération : Heure de pointe

L'année 2012 a été particulièrement marquante au point de vue des travaux routiers. De nombreux chantiers, tant à Lévis que sur la Rive-Nord, ont causé des maux de tête et congestionné la circulation. Afin de répondre aux nombreuses plaintes causées par la circulation accrue, l'opération *Heure de pointe* a été mise en place. Dans le cadre de cette opération tenue entre le 17 septembre 2012 et le 8 octobre 2012, des actions visaient à sensibiliser les gens aux problématiques liées à la congestion des voies de circulation, au non-respect des voies réservées, au blocage des intersections et aux actions imprudentes. Pour ce faire, plus de 75 policières et policiers ont été mobilisés pour mettre en œuvre 44 opérations.

Opération Impact

Impact, une opération canadienne mise en place par l'Association canadienne des chefs de police et Transports Canada, rappelle aux gens qu'un aspect fondamental du travail policier est de réduire le nombre de décès et de blessés sur nos routes. Pour notre service de police, les objectifs de cette grande opération sur notre territoire ont été de sensibiliser les gens au phénomène grandissant de la distraction au volant, de faire diminuer la vitesse, de faire observer le port de la ceinture de sécurité et de dissuader à la conduite avec les capacités affaiblies, et au bout du compte, de sauver des vies. Ainsi, durant la fin de semaine de l'Action de grâce, soit du 5 au 8 octobre 2012, nos policières et policiers ont intercepté plus de 1 000 véhicules et ont remis des constats d'infraction aux automobilistes récalcitrants, dans le cadre de différents barrages routiers.

Coopérer en matière d'alcool au volant

En 2012, nous service de police s'est associé au mouvement provincial de sécurité routière ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue, dans le cadre de l'opération *VACCIN* (Vérification Accrue Capacité Conduite – Intervention Nationale). Cette opération, lancée le 22 novembre 2012, a été l'occasion pour notre service de police d'innover. C'est ainsi qu'au début de décembre, nous avons tenu un barrage routier réunissant des membres de la Sûreté du Québec, de Contrôle routier Québec et du Service de police de la Ville de Lévis. La coopération a permis de cibler autant les véhicules de promenade que les véhicules lourds et les autobus ainsi que les bretelles de l'autoroute, en plus de vérifier toute autre infraction relative au *Code de la sécurité routière*.

Notre coopération s'est également manifestée plus tôt dans l'année. En effet, à quelques semaines du bal de finissants, notre service de police a rencontré près de 1 300 élèves de 5^e secondaire afin de les sensibiliser aux méfaits d'une conduite avec les capacités affaiblies, en compagnie des étudiantes et étudiants du programme de Techniques policières du Campus Notre-Dame-de-Foy. Dans le contexte du programme de sensibilisation *Éduc-alcool*, en vigueur durant les mois d'avril et mai 2012, les élèves ont alors été informés des mythes reliés à l'absorption d'alcool, des options à la conduite ainsi que des conséquences légales prévues dans le *Code criminel* et le *Code de la sécurité routière*.

Pour notre service de police, la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou les drogues, la vitesse ainsi que les grandes distractions causant des accidents constituent une priorité en matière de sécurité routière et publique, et nous poursuivrons nos actions en ce sens en 2013.

Nos brigadières et brigadiers scolaires adultes et juniors

Le chemin à suivre pour se rendre à l'école et en revenir peut parfois représenter un défi pour les enfants du primaire et une source d'inquiétude pour leurs parents. D'abord, leur spontanéité et leur insouciance les rendent souvent vulnérables dans la circulation. De plus, certaines intersections peuvent s'avérer dangereuses pour eux, même en présence de signalisation routière. Parce que nous avons la sécurité des enfants à cœur, notre service de police engage plus d'une soixantaine de brigadières et brigadiers adultes. Nous formons aussi les 300 brigadières et brigadiers juniors, répartis sur l'ensemble du territoire, afin d'assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles primaires et dans les autobus scolaires.



Les adultes assurant le rôle de brigadier sont principalement des personnes retraitées, ou d'un certain âge, qui ont pour responsabilité d'assurer la sécurité des élèves aux intersections les plus achalandées. En 2012, nous avons poursuivi nos efforts pour maintenir une couverture appropriée à toutes les intersections nécessitant un brigadier scolaire sur notre territoire. Des changements ont été apportés, notamment au parcours des enfants, afin de mieux répondre à la réalité des besoins des écolières et écoliers en matière de sécurité routière.

Nos brigadières et brigadiers juniors sont des élèves de 5^e et 6^e année. Toutes et tous s'assurent que les élèves de leur école traversent les rues avoisinantes en toute sécurité. D'autres sont également présents à bord des autobus scolaires pour s'assurer que le transport se fait en toute sécurité. Encore cette année, nous avons montré à ces jeunes comment faire traverser les autres élèves de manière sécuritaire, à être vigilants, à s'adapter aux conditions météorologiques, à faire preuve de sérieux et de respect afin de pouvoir bien exercer leur rôle. Reconnaisant pour le travail qu'ils accomplissent pour la sécurité de leurs pairs tout au long de l'année scolaire, notre service de police ne manque pas de souligner leur dévouement et leur mérite de diverses façons.

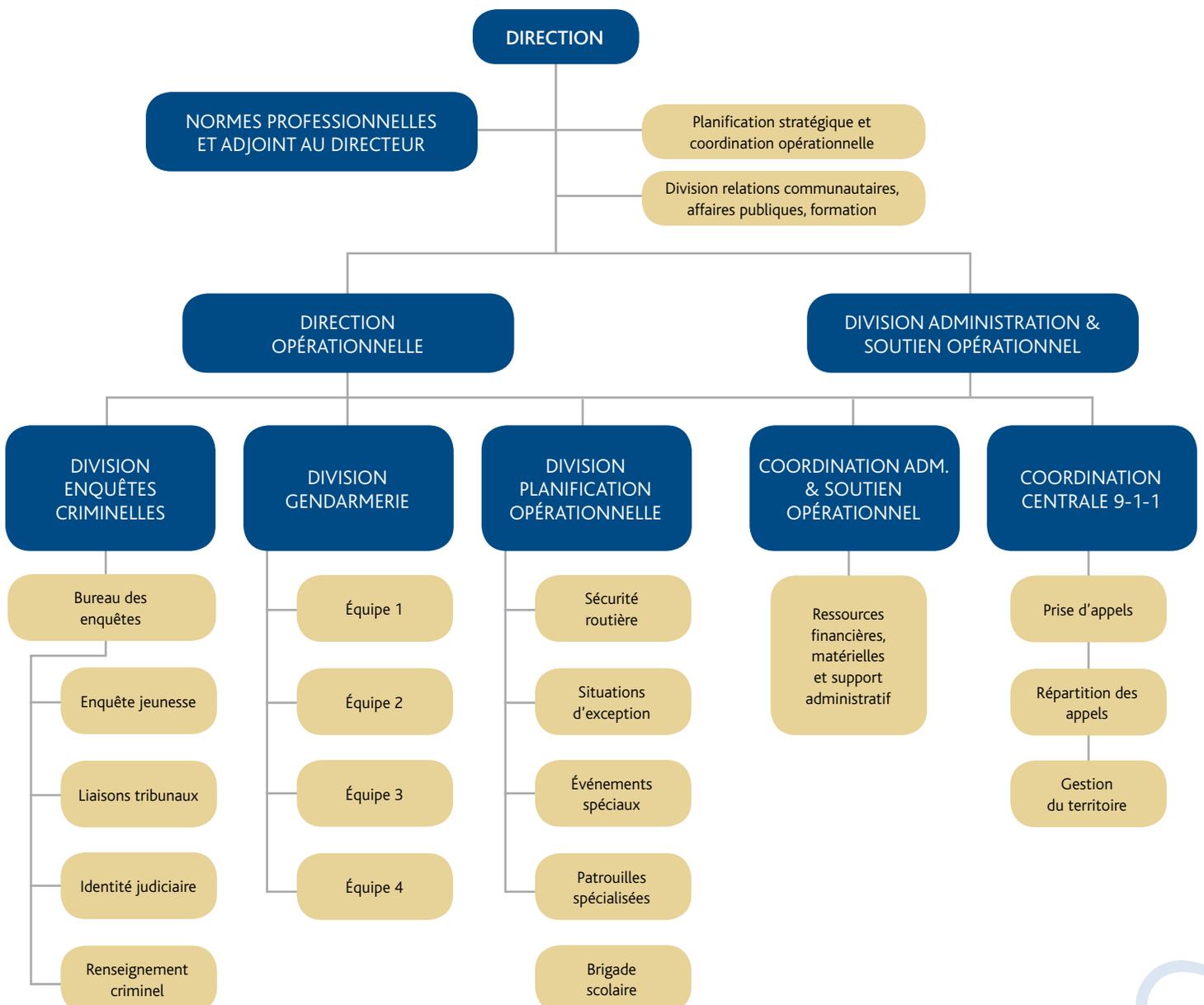


2012

Intégrité, Fierté, Courage

Annexes

1. Organigramme



2. Profil de notre personnel

Le Service de police de la Ville de Lévis compte 294 employés et employés, civils et policiers. En 2012, quatre personnes ont pris leur retraite, après de nombreuses années de loyaux services. Voici la distribution de nos effectifs policiers et civils selon leur fonction ainsi que la distribution selon les années de service.

2.1 Distribution des effectifs selon leur fonction

PERSONNEL POLICIER	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Directeur	1
Directeur adjoint	1
Inspecteur	2
Capitaine à la planification, développement opérationnel et patrouille spécialisée	1
Capitaine équipes rotatives	4
Capitaine aux enquêtes	1
Sergent aux opérations	8
Sergent aux relations communautaires, affaires publiques et formation	1
Sergent à la sécurité routière	2
Sergent-détective principal	2
Sergent-détective	15
Agent enquêteur jeunesse	2
Agent à la patrouille	88
Agent à la sécurité routière	6
Agent à la liaison	2
Agent aux relations communautaires et affaires publiques	3
Agent de formation	1
Technicien en identité judiciaire	2
Agent de renseignement criminel	1
Agent à l'accueil	2
Agent temporaire	34
TOTAL DU PERSONNEL POLICIER	179
PERSONNEL CIVIL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Chef de service	1
Coordonnateur	2
Conseillère en coordination opérationnelle	1
Analyste en renseignement criminel	1
Superviseur MIP / CRPQ	1
Répartiteur principal	2
Secrétaire	14
Préposé MIP / CRPQ	4
Préposé aux télécommunications	18
Commis aux pièces à conviction et équipements	2
Brigadier scolaire	50
Temporaire répartition	19
TOTAL DU PERSONNEL CIVIL	115

2.2 Distribution de notre personnel permanent par année de service

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE D'EMPLOYÉS ¹
Moins de 6 années	21
6 à 10 années	40
11 à 15 années	28
16 à 20 années	54
21 à 25 années	22
26 années et plus	21

3. Profil budgétaire

3.1 Budget et environnement

BUDGET ET ENVIRONNEMENT	2011	2012
Budget du service de police	22 489 535 \$	23 200 609 \$
Budget de la Ville de Lévis	201 700 000 \$	213 800 000 \$
Budget du service / Budget de la Ville	11 %	11 %
Population	137 394 ²	138 222 ³
Coût du service par personne	164 \$	168 \$

Notre direction du service de police disposait en 2012 d'un budget d'opération de 23 200 609 \$, soit une augmentation de 711 074 \$ ou de 3 % du budget 2011.

1. Ce nombre exclut les brigadiers scolaires

2. Décret de population 2011, no 1069-2010, Gazette officielle du Québec, 8 décembre 2010.

3. Décret de population 2012, no 1287-2011, Gazette officielle du Québec, 14 décembre 2011.

3.2 Nos dépenses

DÉPENSES	2011 (\$)	2012 (\$)	31 déc. 2012 (\$)
Rémunération du personnel	17 523 690	18 106 538	17 469 399
Cotisations de l'employeur	3 855 212	3 983 438	4 543 107
Transport et communication	102 512	99 512	76 490
Services professionnels	274 645	285 145	343 191
Location et achat d'équipement	592 283	584 783	471 868
Subventions	141 193	141 193	126 943
TOTAL DES DÉPENSES	22 489 535	23 200 609	23 030 998

L'écart entre le budget des dépenses 2012 et le résultat au 31 décembre 2012 s'explique par une récupération dans la masse salariale de l'ordre de 77 470 \$ ainsi que par une économie de 92 141 \$ au niveau des autres dépenses de fonctionnement.

3.3 Nos revenus

REVENUS	2011 (\$)	2012 (\$)	31 déc. 2012 (\$)
Revenus de la centrale 9-1-1	1 789 741	1 789 741	1 869 190
Vérifications d'antécédents judiciaires	89 000	89 000	92 091
Perception des frais divers	111 000	111 000	193 635
Revenus du contrôle d'animaux domestiques	243 750	283 750	260 835
Perception pour prêts de service	199 364	199 364	121 481
TOTAL DES REVENUS	2 432 855	2 472 855	2 537 232

4. Statistiques opérationnelles

4.1 Nature des cartes d'appel relatives aux interventions policières en 2012

NATURE DES CARTES D'APPEL	NOMBRE DE CARTES D'APPEL
Assistance à une personne	11 363
Appel 9-1-1 non fondé, sans vocal	6 618
Alarme intrusion / vol	4 061
Accident matériel	2 568
Présence policière, surveillance, témoignage à la cour	1 650
Appel pour autre (Voirie / Hydro / Câble (Lévis))	1 340
Plainte du public / bruit	1 291
Appel en rapport avec un animal	1 221
Circulation	1 215
Vol	1 051
Assistance - service d'urgence (police, incendie, ambulance)	849
Accident / délit de fuite	833
Véhicule saisi, abandonné, retrouvé, remisé	831
Règlement municipal	645
Exécution de mandat	587
Alarme, Programme PAIR	585
Méfait	544
Conduite avec capacités affaiblies, dangereuse ou rage au volant	523
Accident avec blessé	518
Chicane (famille, voisin, entre individus)	508
Personne suspecte, rôdeur, interpellée	506
Personne en détresse, en crise, trouble santé mentale	384
Personne se rapportant (liberté conditionnelle / prise d'empreintes)	361
Voies de fait	337
Introduction par effraction	335
Objet perdu ou trouvé	334
Intervention policière	312
Conseil à un citoyen, affaire civile	260
Disparition, fugue	259
Constataion de dommages	240
Bris probation/engagement	218
Drogue (culture, possession, production, trafic)	194
Fraude, fausse monnaie, monnaie contrefaite	188
Demande d'escorte policière	184
Alarme bouton panique, détresse	160
Tentative de suicide	143
Proférer des menaces	131
Information du public (rapport événement)	119
Personne retrouvée	119
Vol de véhicule	104
Inspection RACJ / ACCES / LIMBA	103
Autres	3 998
TOTAL	47 790

4.2 Bilan des constats d'infraction

Voici le bilan général des constats d'infraction émis en 2011 et 2012.

Catégories des constats d'infraction émis	2011	2012
Infractions liées à la circulation	20 319	16 844
Infractions liées au stationnement	6 542	7 970
Infractions liées au règlement - Paix et bon ordre (RV-2010-09-41) et Piste cyclable (RV-2010-09-78)	1 180	936
TOTAL	28 041	25 750

Voici le bilan détaillé par catégorie pour les constats émis pour les infractions liées à la circulation et celles liées à la paix et bon ordre.

Constats d'infraction relativement à la circulation	Constat émis (2011)	Constat émis (2012)
Immatriculation	176	13
Non porteur - immatriculation	456	409
Non porteur - assurance	1 095	931
Permis de conduire	140	120
Non porteur - permis de conduire	279	260
Cellulaire au volant	292	368
Silencieux non-conforme	485	386
Vitesse	11 044	7 308
Virage à droite sur feu rouge	42	51
Feux de circulation	665	706
Arrêt obligatoire	1 566	1 324
Port de la ceinture de sécurité	504	407
Dépassement d'un autobus scolaire	31	21
Autres	3 544	4 540
TOTAL CIRCULATION	20 319	16 844

Constats d'infraction relativement au règlement municipal – Paix et bonne ordre (RV-2011-10-77) et Piste cyclable (RV-2010-09-78)	Constats émis (2011)	Constats émis (2012)
Bruit	135	92
Injure à un policier	249	242
Consommer boisson alcoolique	44	47
Ivresse	174	154
Refus de quitter	28	7
Présence dans les parcs	109	75
Autres	441	319
TOTAL PAIX ET BON ORDRE ET PISTE CYCLABLE	1 180	936

4.3 Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements

TYPES DE VÉRIFICATIONS	NOMBRE DE VÉRIFICATIONS
Commission scolaire des Navigateurs et écoles privées	847
Centre de la petite enfance (CPE) et garderies	1 030
Bénévoles	2 241
Demande de vérification de casier judiciaire	859
Demande de pardon	133
TOTAL	5 110

5. Bilan routier

Nous sommes heureux de constater que le bilan routier 2012 demeure positif. En effet, nous notons une légère baisse par rapport à l'année 2011. Toutefois, cette baisse découle d'une modification à l'alimentation des événements de la catégorie *Collision délit de fuite du Code de la sécurité routière*. Si l'on soustrait cette catégorie, nous observons tout de même d'excellents résultats grâce à une diminution importante des collisions avec dommages matériels de moins de 2 000 \$.

Soulignons que les variations d'une année à l'autre en matière d'accident de la route, tant sur les chemins publics que sur les chemins privés, sont très faibles. La moyenne pour les cinq dernières années le démontre bien, se situant à 3 883. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'un taux relativement bas. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour expliquer ce taux, tel que les conditions météorologiques, la qualité de notre réseau routier et les différentes campagnes en matière de sécurité routière.

Accidents de la route	2008	2009	2010	2011	2012	Variation entre 2011 et 2012
Collision mortelle	5	4	5	4	5	25 %
Collision avec blessé	653	692	654	606	614	1,3 %
Collision dommage matériel +2 000 \$	1 725	1 735	1 361	1 424	1 415	-0,7 %
Collision dommage matériel -2 000 \$	502	441	650	717	635	-11,5 %
Collision mortelle hors chemin public	0	0	0	1	0	-
Collision avec blessé hors chemin public	5	7	0	2	0	-
Collision dommage matériel +2 000 \$ hors chemin public	216	255	182	155	157	1,2 %
Collision dommage matériel -2 000 \$ hors chemin public	172	174	247	278	302	8,6 %
Collision délit de fuite <i>Code de la sécurité routière</i>	748	732	722	673	540	-19,8 %
Incendie d'un véhicule en mouvement	1	0	0	2	0	-
TOTAL	4 027	4 040	3 821	3 862	3 668	-5,1 %

6. Évolution des délits et des infractions en 2012

Les statistiques de l'année 2012⁴, portant sur la criminalité déclarée à notre service de police, viennent confirmer la tendance à la baisse observée à la grandeur du territoire québécois. L'excellent travail de nos policières et policiers, tant sur le plan de la répression que de la sensibilisation, nous permet d'anticiper des résultats tout aussi positifs en 2013. C'est avec un grand plaisir que nous notons une baisse de 18,5 % de la criminalité contre la propriété. Lévis connaissait déjà un très faible taux de la criminalité contre la propriété, ce qui rend une telle baisse encore plus intéressante. Bien que malheureuse, l'augmentation de 1,8 % de la criminalité contre la personne n'est pas alarmante à notre avis. Cette augmentation est calculée par rapport à l'année précédente, une année dont le taux était exceptionnellement bas. L'année 2012 demeure tout de même bien en dessous de la moyenne des dernières années.

Catégories d'infractions au Code criminel et aux lois fédérales	2008	2009	2010	2011	2012	Variation entre 2011 et 2012
Crimes contre la personne	823	924	999	796	811	1,8 %
Crimes contre la propriété	2 913	2 823	2 846	2 751	2 244	-18,5 %
Autres infractions au Code criminel	465	526	586	518	500	-3,5 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS)	393	386	367	379	300	-20,9 %
Autres lois fédérales	50	44	52	46	39	-15,3 %
Délits criminels à la circulation	526	514	512	507	651	28,4 %
TOTAL	5 170	5 217	5 362	4997	4 545	-9,1 %

4. Les chiffres présentés peuvent différer avec ceux des rapports des années précédentes pour les raisons suivantes :

- Modifications aux dossiers des années antérieures à la suite des demandes des procureurs
- Les délais d'alimentation au module d'informations policières (MIP)
- Radiations d'événements

7. Statistiques des plaintes en déontologie policière en 2012 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012)

PLAINTES REÇUES		NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE DE POLICIERS
Nombre de plaintes		26	46
DÉCISIONS PRISES À LA RÉCEPTION DES PLAINTES			
Enquête		0	0
Conciliation		10	17
Refus d'enquêter		12	24
Désistement			
TRAITEMENTS DES DOSSIERS EN CONCILIATION OBLIGATOIRE			
Conciliation obligatoire		10	0
Mettre fin à la conciliation		0	2
Conciliation réussie		0	4
Échec de la conciliation		0	0
Désistement		0	0
TRAITEMENT DES DOSSIERS EN ENQUÊTE			
Enquête décrétée à la réception de la plainte et suite à une mettre fin ou échec de la conciliation.	Sans enquête criminelle	1	0
	Avec enquête criminelle	0	1
Enquête en cours ou en cour de complément		1	0
Rapport d'enquête ou de complément soumis (attente de décision)		0	1
Mettre fin à l'enquête		0	0
Rejet de la plainte après l'enquête		0	0
Offre de conciliation facultative		0	0
Citation devant le Comité de déontologie policière		0	0
Désistement		0	0

FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ
FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ FIERTÉ COURAGE INTÉGRITÉ



Ville de Lévis

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE
1035, chemin du Sault
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Tél.: 418 835-8255
Télec.: 418 839-1422

www.ville.levis.qc.ca